

## Lettre d'informations Mémoire et Citoyenneté 2020-2021

Ce document a pour objectif de récapituler tout ce qui concerne les professeurs d'histoire-géographie dans notre académie en matière de mémoire et citoyenneté et détaille parfois quelques éléments évoqués dans la lettre de rentrée 2020-2021.

### 1. DES ACTIONS DE FORMATION DANS NOTRE ACADÉMIE

Nous vous rappelons que des actions individuelles ont été proposées au Plan Académique de Formation (PAF) disciplinaires et transversales et seront mises en œuvre dans la limite des conditions sanitaires. Pour les types de formations intitulés « sans appel à candidature », si vous êtes intéressés, il faudra vous signaler à Catherine Vercueil, référente académique « mémoire et citoyenneté » : [catherine.vercueil-simion@ac-lyon.fr](mailto:catherine.vercueil-simion@ac-lyon.fr)

- **Action de formation avec le Mémorial de la Shoah** : dans le cadre d'un partenariat affirmé par une convention, l'action de formation avec le Mémorial de la Shoah est reconduite cette année. Elle aura lieu **du 11 au 14 au mars 2021** sous la forme d'un **voyage d'étude à Cracovie et Auschwitz**. Un appel à candidature, conjointement lancé par la DAAC et les IA-IPR, vous sera adressé au mois de novembre, sous couvert de votre chef d'établissement. Fabrice Romanet, correspondant du Mémorial dans notre académie se tient à votre disposition pour toute information à ce sujet.

### 2. DES ACTIONS ÉDUCATIVES À MENER AVEC NOS ÉLÈVES

Pour connaître les différentes actions éducatives, vous pouvez vous reporter au site Eduscol <https://eduscol.education.fr/pid37413/actions-educatives.html> qui recense de manière exhaustive les dispositifs, les prix ou les concours, les journées ou les semaines dédiées. Certaines actions sont relayées par le biais de la liste de diffusion et parfois par une parution au B.I.R (bulletin d'informations rectorales : <http://www.ac-lyon.fr/pid31964/bulletin-informations-rectorales.html>).

Nous souhaitons aussi attirer particulièrement votre attention sur :

#### ➤ Quelques journées commémoratives :

- **Le 11 novembre : commémorations et panthéonisation de Maurice Genevoix.**  
<https://eduscol.education.fr/cid154726/maurice-genevoix-entre-au-pantheon.html>  
Le Président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé qu'il souhaitait honorer collectivement "ceux (et celles) de 14" en faisant entrer les cendres de l'écrivain Maurice Genevoix au Panthéon. Cet hommage solennel est prévu le 11 novembre 2020. Cet événement offre la possibilité de travailler de façon interdisciplinaire (histoire, lettres, enseignement moral et civique, histoire des arts, etc.) avec les élèves sur l'œuvre littéraire de Maurice Genevoix, l'histoire de la Grande Guerre et le témoignage des hommes et des femmes qui l'ont vécu.
- **Le 9 décembre, Journée de la laïcité à l'École de la République**  
<https://eduscol.education.fr/cid96047/journee-de-la-laicite-a-l-ecole-de-la-republique.html>  
L'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 est inscrit au programme des actions éducatives et donne lieu, chaque année, à des projets instructifs, ambitieux, originaux, qui font vivre la laïcité au sein des établissements.

- **S'ajoutant au 27 janvier** (<https://www.education.gouv.fr/cid50448/27-janvier-journee-de-la-memoire-des-genocides-et-de-la-prevention-des-crimes-contre-l-humanite.html>) qui depuis 2006, était la seule journée commémorative relative aux génocides, nous vous rappelons les journées qui ont vu le jour en 2019 :

- **le 7 avril** (*Commémoration annuelle du génocide des Tutsi*), instaurée par le [décret n° 2019-435 du 13 mai 2019](#). Cette date fait référence aux premiers massacres effectués par les forces armées rwandaises et les miliciens hutu Interahamwe marquant le début du génocide des Tutsi, le 7 avril 1994.

- **le 24 avril** (*Commémoration annuelle du génocide arménien de 1915*), instaurée par le [décret n° 2019-291 du 10 avril 2019](#). Cette date fait référence au 24 avril 1915, jour où près de six cents intellectuels arméniens furent arrêtés par les autorités ottomanes à Constantinople, avant d'être déportés ou assassinés, ce qui marqua le début du génocide.

- **Le 11 mars, Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme instaurée par le décret n°2019-1148 du 7 novembre 2019**

<https://eduscol.education.fr/cid150196/memoire-attentats.html>

Le 11 mars est désormais la journée nationale d'hommage aux victimes de l'ensemble des attentats ayant touché la France depuis les années 1970. La communauté éducative est bien évidemment associée à cet hommage national.

***N'hésitez pas à communiquer les projets que vous pourriez mener sur ces thématiques durant l'année scolaire à la référente académique « Mémoire et citoyenneté ».***

#### ➤ **Des concours scolaires et des projets éducatifs :**

##### - **Le Concours National de la Résistance et de la Déportation**

<https://eduscol.education.fr/cnrd>

**Le thème retenu pour l'année scolaire 2020-2021 est « 1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister »**, thématique prolongée en raison des conditions sanitaires.

Vous trouverez un ensemble de ressources sur le site du CNRD Canopé, <https://www.reseau-canope.fr/cnrd/> dont une nouvelle vidéo, parmi **les pistes pédagogiques 2020-2021, une conférence de Tristan Lecoq**, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche (groupe Histoire-géographie) intitulée « **Enseigner 1940** ».

Vous trouverez également des pistes très pertinentes sur le site internet du Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation (CHRD) ([www.chrd.lyon.fr](http://www.chrd.lyon.fr)) et sur les sites du Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Loire, la Maison d'Izieu ou encore du Mémorial Montluc..

**Pour rappel la date limite de clôture des inscriptions est le samedi 30 janvier 2021 ; la date des épreuves écrites (collège et lycée) est le mardi 30 mars 2021 ; la date limite de transmission par les établissements des copies et travaux aux services déconcentrés est le vendredi 2 avril 2021.**

##### - **Le Prix de la Maison d'Izieu 2020-2021, 2<sup>ème</sup> édition**

<https://www.memorializieu.eu/prix-maison-dizieu/>

**Thème 2020-2021 « Lettres et dessins d'enfants dans les conflits contemporains »**

Aujourd'hui, hier : des conflits différents, mais les mêmes moyens d'expression et d'évasion, des enfants d'Izieu à nos jours. Les candidats de cette 2<sup>e</sup> édition du Prix Maison d'Izieu

pourront mettre en lumière les spécificités et les leçons que l'on peut tirer du passé pour appréhender le présent **grâce à une production vidéo.**

**Pour participer à ce concours, les établissements doivent s'inscrire avant lundi 16 novembre 2020 : date limite des inscriptions depuis le formulaire dédié**

Lundi 15 mars 2021 : Date limite du dépôt des productions sur la plateforme.

- **Le concours "Bulles de mémoire"**

<https://www.onac-vg.fr/bulles-de-memoire>

**Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour l'édition 2020-2021 dont le thème est : « Femmes d'engagement, engagements de femmes ».**

Vous trouverez toute information concernant ce concours à l'adresse suivante : **Les productions des élèves sont à adresser pour le 30 mars 2021** à monsieur Sylvain Bissonnier à l'ONACVG du Rhône : 3 et 5 rue Louis Vittet, BP 141 - 69203 Lyon cedex 0, Courriel : [sylvain.bissonnier@onacvg.fr](mailto:sylvain.bissonnier@onacvg.fr).



- **Le projet européen "Convoi 77"**

[convoi77.org](http://convoi77.org)

Cet appel à projet concerne le dernier grand convoi parti de Drancy vers Auschwitz, du 31 juillet 1994.

Le projet s'adresse aux collégiens, lycéens ou étudiants volontaires avec leur enseignant pour instruire, documenter et rédiger une biographie d'un, ou plus, des déportés du convoi.

Le choix du déporté pourra s'effectuer sur la base de la proximité géographique avec le lieu de naissance d'un déporté, un lieu où il a vécu, mais aussi sur toute autre base susceptible d'intéresser les jeunes gens volontaires, comme par exemple la proximité d'âge.

**Un exemple de projet peut attirer particulièrement votre attention en cette période :** [Comment des collégiens ont retracé le parcours d'une déportée pendant le confinement](#)

- **Le prix de l'association des rescapés de Montluc (ARM)**

Créé en 2014, il s'adresse à toutes les classes de 3<sup>ème</sup> des départements d'arrestation des Internés de Montluc. Il invite, en s'appuyant sur des archives et à travers un travail collectif, à reconstruire le parcours d'internés à la prison Montluc en 1943-1944. Les inscriptions devaient se faire au plus tard le **6 novembre mais pourront être prolongées au regard du contexte particulier de cette année.** Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Claude Sommer, Vice-président de l'A.R.M à l'adresse électronique suivante : [sommer.claude@neuf.fr](mailto:sommer.claude@neuf.fr) ou par téléphone au 06-32-23-70-89.

- **Le Prix Annie et Charles Corrin pour l'enseignement de l'histoire de la Shoah.**

Ce prix récompense une initiative pédagogique visant à développer l'étude et l'enseignement de cette période. Pour participer à ce concours, les établissements doivent s'inscrire sur le site [www.prixcorrin-fsju.org](http://www.prixcorrin-fsju.org) et envoyer leur production par courriel ou par courrier sur une clé USB, aux adresses suivantes : Fonds Annie et Charles Corrin, Sylvie Taïeb-Semah 39, rue Broca – 75005 Paris.

La date limite de réception des dossiers est fixée au **13 novembre 2020**. Le Jury se réunit au mois de décembre et sera présidé par monsieur Boris Cyrulnik. La Cérémonie de remise du Prix a lieu en janvier de façon solennelle dans un lieu culturel prestigieux (la Sorbonne, le Lycée Louis le Grand...) en présence de personnalités du monde politique, éducatif, associatif et culturel.

- **Le concours "la Flamme de l'égalité" - Thématique 2020-2021 : Esclavage et traites : des crimes contre l'humanité**

<https://eduscol.education.fr/cid94120/concours-la-flamme-de-l-egalite.html>

Les Ministères chargés de l'Éducation nationale, de la Citoyenneté et des Outremer, la Délégation Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage s'associent à nouveau pour la **6ème édition du concours national La Flamme de l'égalité**. Les



enseignants sont invités à mener avec leurs élèves une réflexion et à réaliser un projet sur l'histoire des traites et des captures, sur la vie des esclaves et les luttes pour l'abolition, sur leurs survivances, leurs effets et leurs héritages contemporains.

Les inscriptions au concours avec dépôt du dossier numérique de candidature sur le site dédié sont possibles jusqu'au 10 mars 2021 à l'adresse suivante : <https://laflammedelegalite.org/>

- **La Coupe nationale des élèves citoyens**

<https://eduscol.education.fr/cid58121/initiadroit-et-la-coupe-nationale-des-eleves-citoyens.html>

L'association InitiaDROIT organise, tous les deux ans, en coopération avec les ministères chargés de l'éducation nationale et de la justice, la Coupe nationale des élèves citoyens.

Un thème national en rapport avec les enjeux actuels du droit est arrêté pour chaque session, pour 2021 « **Les pouvoirs du citoyen se réapproprient une réalité** » ; pour chaque niveau scolaire des sous-thèmes plus précis sont définis.

La participation des élèves se fait par classe ou groupe de minimum 15 élèves de même niveau scolaire, chacun étant invité à mener une réflexion sur un sous-thème défini pour chaque niveau scolaire. Les candidats rédigent ensuite de manière collective une composition qui développe les enjeux humains et juridiques des problèmes posés, ainsi que les solutions qu'il est possible d'y apporter.



Mercredi 20 janvier 2021 : date limite d'envoi de la copie par l'enseignant par mail au référent « mémoire et citoyenneté » de son académie.

- **Le concours "Découvrons notre constitution"**

<https://eduscol.education.fr/cid105906/concours-decouvrons-notre-constitution.html#lien3>

Pour la cinquième année consécutive, le ministère en charge de l'éducation nationale organise, avec le Conseil constitutionnel, le concours "Découvrons notre Constitution", afin de permettre aux élèves de mieux appréhender les grands principes au fondement de notre République et de ses institutions démocratiques.

Les classes souhaitant participer sont invitées à envoyer le formulaire de préinscription téléchargeable sur Éduscol à l'adresse [laconstitution.dgesco@education.gouv.fr](mailto:laconstitution.dgesco@education.gouv.fr), avec copie au référent « mémoire et citoyenneté de l'académie », avant le 15 janvier 2021.

À l'issue de la période de préinscription, une rencontre entre une classe (qui en exprimerait le souhait) et un membre du Conseil constitutionnel pourra être envisagée dans un

établissement scolaire ou au Conseil, dans la mesure du possible, selon des modalités à définir avec le Conseil constitutionnel et sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire ([relations-exterieures@conseil-constitutionnel.fr](mailto:relations-exterieures@conseil-constitutionnel.fr)).

La cérémonie de remise des prix aura lieu dans la semaine du 28 septembre au 4 octobre 2021, à l'occasion de la Fête de la Constitution.

➤ **Des démarches possibles pour soutenir financièrement vos actions :**

<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr>

Le ministère des armées en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, **soutient financièrement la mise en œuvre de projets pédagogiques développant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale.**

Ils seront instruits par la Commission Interministérielle de Coopération pédagogique (C.I.C.P), composée de représentants des ministères partenaires. Cette commission se réunira quatre fois par an sur les mois d'octobre, décembre, mars et juin.

**A partir de la rentrée 2020, les projets peuvent être en lien avec des appels à projet spécifiques qui sont les suivants :**

Cette année, trois appels à projets sont proposés :

- ["Paysages en guerre, paysages de guerre"](#)
- ["Marie Curie, les sciences et la guerre"](#)
- ["Les Résistances en Europe"](#)

**Mais aussi tout autre thématique en lien avec :**

- l'éducation à la citoyenneté et le lien armée-jeunesse ;
- l'histoire de la défense en lien avec le patrimoine des armées ;
- l'histoire et la mémoire des conflits contemporains depuis 1870

peut faire l'objet d'une demande de subvention.

Vous pouvez télécharger le dossier (et uniquement ce format en suivant le lien : <https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/financement-de-projets-pedagogiques>

Une fois renseigné, il doit être obligatoirement retourné par courriel ([dos3-prix@ac-lyon.fr](mailto:dos3-prix@ac-lyon.fr)) aux services de la **direction de l'organisation scolaire du rectorat (bureau DOS 3)**, qui se chargera de le soumettre à l'avis de l'autorité académique et de sa transmission à la CICP.